



AVIS PUBLIC

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

La MRC de La Haute-Gaspésie dépose le rapport annuel de suivi 2020 et le rapport de la mise en œuvre 2016-2020 de son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR).

Les documents sont accessibles sur le site Internet de la MRC de la Haute-Gaspésie dans la section *Services - Gestion des matières résiduelles - Plan de gestion des matières résiduelles*.

<http://www.hautegaspesie.com/fr/plan-de-gestion-des-matieres-residuelles-pgmr>

DONNÉ À SAINTE-ANNE-DES-MONTS, CE QUINZIÈME JOUR DE JUIN DEUX MILLE VINGT ET UN.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Maryse Létourneau

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Maryse Létourneau, résidant à Sainte-Anne-des-Monts, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus en l'affichant sur le site Internet de la MRC, le 15 juin 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce quinzième jour de juin deux mille vingt et un.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Maryse Létourneau